

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur

Communauté de communes « Les Marches du Velay »
ZA La Borie 43120 MONISTROL SUR LOIRE Tél : 04.71.61.74.34 -
Représentée par Monsieur Le Président de la Communauté de Communes

TYPE DE PROCEDURE :

Procédure adaptée en vertu de l'article 28 du CMP

OBJET : Construction d'un pôle enfance et danse à Ste Sigolène

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :

L'opération de travaux est allotie, les prestations portent sur 14 lots désignés ci-après qui sont traités par marchés séparés :

Désignation des lots	
Lot 1	TERRASSEMENTS - VRD
Lot 2	ESPACES VERTS – CLOTURE Ce lot fera l'objet d'une consultation ultérieure
Lot 3	GROS-OEUVRE
Lot 4	COUVERTURE BAC ACIER – ETANCHEITE PVC –FACADE ZINC
Lot 5	MENUISERIES EXT ALU - OCCULTATIONS
Lot 6	METALLERIE
Lot 7	MENUISERIE INTERIEURE BOIS
Lot 8	MUR MOBILE
Lot 9	ISOLATION - PLATRERIE - PEINTURE
Lot 10	CARRELAGE FAIENCE
Lot 11	SOLS MINCES
Lot 12	OSSATURE – CHARPENTE – BARDAGE BOIS
Lot 13	ELECTRICITE– COURANTS FAIBLES
Lot 14	CHAUFFAGE GAZ -VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE

Durée globale des prestations : 66 semaines comprenant une période de préparation de 4 semaines

OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est disponible auprès de la Communauté de Communes des marches du Velay (par fax au 04 71 61 74 38), par mail : contact@lesmarchesduvelay.fr ou sur la plateforme de dématérialisation : **<http://marchespublics.cdg43.fr>**

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : LE 26 octobre 2015 à 11 heures 30

Par lettre recommandée avec accusé de réception ou remises contre récépissé, à l'adresse suivante Communauté de communes « Les Marches du Velay » ZA La Borie - 43120 Monistrol/Loire ou par voie électronique à l'adresse **<http://marchespublics.cdg43.fr>**

Délai de validité des offres: 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Le marché sera conclu : soit avec un entrepreneur unique, soit avec des entrepreneurs groupés solidaires

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Lettre de candidature (Imprimés DC1)

Déclaration du candidat (Imprimé DC2)

Attestations exigées par les articles 44 à 46 du Code des marchés Publics

CRITERES D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction de :

1° La valeur technique 60%

2° Le prix 40%

RENSEIGNEMENTS :

Techniques W ARCHITECTES Place de l'église 43110 Aurec-sur-LoireTél : 04 77 35 42 17

Administratifs : Communauté de Communes « Les Marches du Velay » Tél : 04.71.61.74.34

Recours : tribunal administratif de Clermont Ferrand 6 cours Sablon 63000 CLERMONT FERRAND –

Tél : 04 73 14 61 00

Envoi à la publication : 5 OCTOBRE 2015